

République Française  
Département de l'Hérault  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 13 décembre 2021**  
~~~~~

**BUDGET ANNEXE ZAE LES TREILLES - ANIANE 2021**  
**DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 13 décembre 2021 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 2 décembre 2021.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Anthony GARCIA, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, Mme Monique GIBERT, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine LABEUR, M. David CABLAT, M. Daniel JAUDON, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Josette CUTANDA, M. Christian VILOING, M. Jean-Claude CROS, M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Robert SIEGEL à M. Claude CARCELLER, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, Mme Marie-Hélène SANCHEZ à M. Olivier SERVEL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN à M. Philippe LASSALVY, M. Thibaut BARRAL à Mme Josette CUTANDA, Mme Florence QUINONERO à M. Jean-Marc ISURE.

Excusés

M. René GARRO.

Absents

Mme Béatrice FERNANDO, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 39	Votants : 45	Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Monsieur Daniel JAUDON			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, en particulier ses articles L.1612-11, L.2313-1, L.5211-36, R.5211-13 ;

VU la délibération n°2564 du 12 avril 2021 adoptant le budget primitif 2021 du budget annexe PAE La Croix ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier les crédits prévus au budget annexe Les Treilles Aniane 2021 au sein des chapitres 042, 70 de la section de fonctionnement et 040, 16 de la section d'investissement,

CONSIDERANT qu'il est proposé à l'assemblée d'approuver la modification de crédit suivante à l'intérieur de la section de fonctionnement et de la section d'investissement :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre section »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits en dépense sur le compte 71355 de 115.850 € afin de constater la variation de stock sur la totalité du stock accumulé au 31 décembre 2021.
- **Chapitre 70 « Produits des services »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits en recette sur le compte 7015 de 115.850 € afin d'équilibrer la section de fonctionnement.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

- **Chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre section »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits en recette sur le compte 3555 de 115.850,00 € pour équilibrer les mouvements d'ordre de la section de fonctionnement.
- **Chapitre 16 « Remboursement des emprunts »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits en dépense sur le compte 1641 de 115.850,00 € pour ajuster l'annuité d'emprunt en capital à rembourser sur l'année 2021.

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,**  
**APRES EN AVOIR DELIBERE,**  
Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- d'approuver la décision modificative n°1 ci-annexée d'un montant de 115.850,00 € en section de fonctionnement et de 115.850 € en section d'investissement du budget annexe 2021 ZAE les Treilles à Aniane.

Transmission au Représentant de l'État  
N° 2739  
Publication le 14/12/2021  
Notification le  
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
Gignac, le 14/12/2021  
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20211213-5295-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

<b>RAPPORT</b>		<b>COMPÉTENCE</b>	
<i>Rapporteur :</i>			
<b>BUDGET ANNEXE ZAE LES TREILLES ANIANE 2021</b>			
<b>DECISION MODIFICATIVE N°1</b>			
Désignation		Dépenses	Recettes
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
042-71355 « Variation des stocks des terrains aménagés » (dépenses)		+ 115.850,00 €	
70-7015 « Vente de terrains aménagés » (recettes)			+ 115.850,00€
TOTAUX		115.850,00 €	115.850,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
16-1641 « Remboursement des emprunts » (dépenses)		+ 115.850,00€	
040-3555 « Travaux » (recettes)			+ 115.850,00€
TOTAUX		115.850,00 €	115.850,00 €